

# L'ÉCHO

DU

## CABINET DE LECTURE PAROISSIAL

Revue Religieuse, Scientifique, Historique, Littéraire et Artistique.

Vol. VI.

Montréal (Bas-Canada), 15 Mars 1864.

No. 6.

SOMMAIRE.—Chronique.—La vie animale et ses mystères.—Un Hivernage à Québec, 1535-1536.—PLUS FAIT DOUCEUR QUE VIOLENCE, conte populaire lu au Cabinet de Lecture Paroissial de Montréal, par Paul Stevens, Ecrl., le 1er. mars 1864.—Mon Traineau, par M. N.—Souvenirs du Collège, par un élève de Philosophie.—Lequel est heureux du Riche ou du Pauvre? (suite et fin.)

### CHRONIQUE.

L'Honorable Juge en Chef du Bas-Canada, Sir Louis Hypolite LaFontaine, Baronet, est décédé vers la fin du mois dernier, et les Canadiens sont encore sous l'impression de la tristesse profonde que leur a causée cette perte douloureuse.

Les journaux ont déjà fait connaître les faits saillants de la vie de cet homme véritablement grand et digne, qui en s'élevant au-dessus des autres par ses éminentes qualités, sa constante application à l'étude et au travail, et son génie, sut honorer son pays tout en se faisant lui-même respecter. Nous nous proposons, nous aussi, de publier une biographie de M. LaFontaine, mais nous voulons que ce travail soit aussi complet que possible. Nous avons à notre disposition presque tous les matériaux nécessaires et dans quelques jours nous mettrons en ordre tout ce que nous avons pu et tout ce que nous pourrions nous procurer. Dès que cet article sera terminé nous le soumettrons à nos lecteurs.

Tout ce que nous dirons aujourd'hui, c'est que M. LaFontaine a accueilli avec faveur l'idée de notre Revue; il s'est réjoui de son apparition, et il avait confiance dans son avenir et dans ses bons résultats.

Nous ne devons pas oublier non plus que lorsqu'il s'est agi de construire la bâtisse du Cabinet de Lecture Paroissial, l'Honorable Juge a voulu, le premier, ouvrir et patroner la liste de souscription en y inscrivant son nom pour une somme considérable.

L'Honorable Juge Duval succède à M. La-

Fontaine comme Juge en Chef de la Cour du Banc de la Reine et l'Hon. L. T. Drummond remplace M. Duval comme Juge Puiné de cette Cour.

Le 1er. mars, la grande salle du Cabinet de Lecture Paroissial, était remplie de personnes désireuses d'entendre la seconde dissertation de M. Desaulniers et le conte populaire de M. Stevens. La séance a été très-intéressante. M. Desaulniers, en établissant une comparaison entre la philosophie des Saints Pères et la philosophie moderne, a démontré toute la logique, la force, la vérité et la sublimité de celle-là et prouvé clairement que celle-ci était erronée lorsqu'elle s'éloignait des principes reconnus et exposés par Saint Thomas et les autres défenseurs de la vraie philosophie. Il nous a fait admirer le génie de ces anciens philosophes qui ont réfuté d'avance toutes les divagations de nos prétendus philosophes modernes. Nous regrettons de ne pouvoir donner à nos lecteurs les deux discours de M. Desaulniers et nous exprimons de nouveau l'espoir que ce monsieur voudra bien rédiger lui-même les thèses qu'il a si brillamment soutenues et les publier dans l'*Echo*. Quant à M. Stevens, il a obtenu encore une fois un magnifique succès. Rien de plus gai, rien de plus animé, rien de plus spirituel, rien de plus moral que ses contes populaires. Nos lecteurs pourront en juger par eux-mêmes, en lisant plus loin le travail intitulé: "Plus fait douceur que violence."

Il y aura ce soir une autre séance dans la grande salle du Cabinet de Lecture Paroissial, à 7½ h. Voici l'ordre du jour: 1o. "L'inter-vention du Clergé dans les affaires politiques," par Messire Giband, Prêtre, et 2o. "Fragment d'une histoire des institutions parlementaires," par M. Cyrille Boucher.

Nos remerciements à M. Morcau, Prêtre, pour l'envoi des Annales de la Propagation de la Foi. Ce petit livre contient un compte-rendu